

# Danger : le fléau de la cocaïne s'implante dans le pays

Page 4

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4688 - Lundi 28 janvier 2019 - Prix : 10 DA

Téléphonie mobile  
**L'Algérie et la Tunisie  
vont supprimer les frais  
du roaming**

Page 24

Sécurité routière

## Les accidents de la route en courbe descendante

Page 3

### Foulards rouges vs Gilets jaunes

Par Mohamed Habili

**T**ant par ses actions, par le nombre des manifestants, que par les incidents qui l'ont émaillé, le 11<sup>e</sup> acte du mouvement des Gilets jaunes aura été à ce point comparable à ceux qui l'ont précédé, et notamment au dixième du nom, qu'il en est une sorte de répétition. Ce qui d'ailleurs n'enlève rien à ses mérites, si l'on peut dire, puisque lui aussi, et même davantage que les samedis précédents, n'aurait pu se produire si la détermination de ses acteurs avait faibli entre-temps, et d'abord en raison des violences policières croissantes. D'une façon plus générale, la mobilisation est bien plus difficile à maintenir aujourd'hui que ce ne le fut le cas au début du mouvement, quand la répression n'avait pas encore atteint le niveau qu'on peut lui voir aujourd'hui, et que la fatigue ne s'était pas encore accumulée chez nombre de manifestants, les moins jeunes notamment. Ceux dont c'est la fonction de le réduire ont d'abord tablé sur son pourrissement, son usure, ses divisions. Rien de tout cela n'ayant réussi à le casser, ni même d'ailleurs à le faire reculer, ils sont passés à l'exercice d'une violence d'autant plus mauvaise qu'elle est calibrée, sélective, et grimée le plus souvent en légitime autodéfense. Les armes qui sont utilisées par les forces de l'ordre, si elles ne tuent pas, peuvent néanmoins mutiler, comme les LBD (lanceurs de balle de défense) et autres grenades de désencerclement, armes intermédiaires bien plus dangereuses que les premiers. Mais rien de tout cela n'est nouveau.

Suite en page 3

### Coopération judiciaire Algérie-France

# Signature d'une convention sur l'extradition de criminels



Ph/E. Soraya/J. A.

«Notre signature de la convention sur l'extradition constitue une étape importante dans la relance et le renforcement des mécanismes qui lient les deux pays dans le domaine de la coopération juridique et judiciaire», a déclaré hier Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, à son homologue française, Nicole Belloubet, au terme de la signature de ladite convention au siège de son département à El Biar-Alger. Lire page 2

47 morts et près de 500 autres secourus depuis début janvier  
**Intoxications par le monoxyde de carbone, de mal en pis**

Page 2

Opéra d'Alger  
**Des activités artistiques représentant différentes cultures**

Page 13

Coopération judiciaire Algérie-France

# Signature d'une convention sur l'extradition de criminels

■ «Notre signature de la convention sur l'extradition constitue une étape importante dans la relance et le renforcement des mécanismes qui lient les deux pays dans le domaine de la coopération juridique et judiciaire», a déclaré hier Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, à son homologue française, Nicole Belloubet, au terme de la signature de ladite convention au siège de son département à El Biar-Alger.

Par Lynda Naili

Tayeb Louh, rappelant que cette signature intervient dans le contexte de modernisation du cadre conventionnel liant les deux pays dans le domaine juridique et judiciaire, conclu il y a une soixantaine d'années, relèvera l'importance de cette convention sur l'extradition tant au plan «de la relance et du renforcement des mécanismes dans le domaine de la coopération juridique et judiciaire» entre l'Algérie et la France, mais aussi d'une grande importance en raison du «développement rapide de la criminalité organisée et transnationale qui est aujourd'hui une menace pour le monde, notamment la criminalité organisée et le terrorisme». Dans ce contexte, le ministre de la Justice, ne manquera pas de relever que cette convention «conforme au respect des droits de l'homme et à la garantie des libertés fondamentales, et stipule que les deux parties s'engagent à se livrer réciproquement les personnes poursuivies ou condamnées par leurs autorités judiciaires compétentes». Et d'ajouter que des nouveautés ont été portées par cette nouvelle convention à travers l'introduction des dispositions relatives à la protection, au cours de l'enquête, des données personnelles et de leur utilisation seulement dans les limites autorisées par la présente convention. En réponse, M<sup>me</sup> Nicole Belloubet, ministre française de la Justice, garde des Sceaux, dira à son homo-



PH: Soraya J. A.

logue que «vous pouvez compter sur le soutien sans faille de la France» et son département en particulier pour lutter contre les réseaux criminels qui nous frappent et qui se jouent des frontières. Et ce dira-t-elle, «en favorisant les échanges entre professionnels et en créant une culture commune» en la matière. En outre, M<sup>me</sup> Belloubet, qualifiant de «texte très important», cette convention d'extradition, dira que cette signature vient «sceller l'aboutissement de six ans de négociations». Une durée, qu'elle expliquera par «la complexité et la sensibilité des questions juridiques soulevées».

L. N.

## Extradition : un nouvel instrument juridique entre les deux pays

DANS le cadre des réformes structurelles et institutionnelles profondes que l'Algérie a initiées, celle-ci a entamé la modernisation et l'actualisation des cadres conventionnels la liant avec différents pays, notamment la République française. Cette convention traduit de manière explicite l'engagement des deux parties à se livrer réciproquement, conformément aux différentes dispositions de forme et de fond contenues dans ladite convention, les personnes poursuivies ou condamnées par les autorités judiciaires compétentes, pour avoir commis des infractions donnant lieu à l'extradition. Elle traite également des principes internationaux d'extradition, notamment en ce qui concerne le refus d'extradition des nationaux des deux pays. Par ailleurs, cette convention, qui vient en outre compléter le cadre conventionnel en matière juridique et judiciaire relative à

l'entraide pénale le 5 octobre 2016 qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2018, vise essentiellement le développement des relations amicales entre l'Algérie et la France sur la base du principe de l'égalité et de l'intérêt commun, ainsi que le renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine des enquêtes, de la poursuite judiciaire et de la lutte contre la criminalité, de telle manière que les limites frontalières et/ou la dimension géographique ne devraient plus constituer un obstacle à la poursuite des auteurs des crimes. Ainsi, la signature de cet instrument juridique vient actualiser la convention relative à l'exequatur et l'extradition signée entre l'Algérie et la France le 27 août 1964, ce projet en effet abroge ladite convention et la remplace dans son volet relatif à l'extradition.

L. N.

47 morts et près de 500 autres secourus depuis début janvier

## Intoxications par le monoxyde de carbone, de mal en pis

En cette période de froid, il ne se passe pas un jour sans que la Protection civile ne soit sollicitée pour intervenir ou secourir des familles victimes du monoxyde de carbone aux quatre coins du pays. En dépit des nombreuses campagnes de prévention lancées depuis des années sur les dangers de ce gaz «monoxyde de carbone», des dizaines de familles meurent asphyxiées dans leurs maisons. Les causes de ces intoxications sont nombreuses. En effet, il suffit de quelques minutes voire quelques secondes pour qu'une pièce fermée ou insuffisamment aérée se transforme en espace de mort certaine pour ses occupants. Parmi les causes qui sont souvent à l'origine des accidents liés au monoxyde de carbone, les services de la Protection civile citent le mauvais état des appa-

reils de chauffage utilisés dans les foyers. Le ministère du Commerce avait de son côté pointé du doigt les citoyens et utilisateurs de ces appareils de chauffage qui ont recours à des installateurs non agréés proposant leurs services à bas prix. Et pour cause, pour Abderrahmane Benhazil, directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes auprès du ministère du Commerce, ce malheur est dû à des appareils de chauffage «recourent à des installateurs non agréés» parce que ces derniers «proposent des prix abordables». «Un point essentiel qui n'est pas assez pris en considération par les utilisateurs», dira-t-il, avant d'estimer que «ce sont deux réflexes qui font défaut chez des usagers et qui peuvent provoquer ce type d'accidents» tout en assurant que les appareils de chauffage à gaz commercialisés sur le marché national «sont conformes aux exigences de sécurité». Dressant un bilan sur cette question, il indiquera que pour 2017, 6% des produits

contrôlés étaient non conformes, contre 61% en 2014 et 85% en 2013. «Avec le dispositif de contrôle maintenu d'année en année, nous avons pu régler de manière définitive la question de la non-conformité des appareils de chauffage, et ce, aussi bien pour les produits locaux que ceux importés», affirmera-t-il avant de relever que la problématique de la non-conformité de ces appareils a été fortement réduite depuis 2016. Enfin à noter que, dans son dernier bilan, la Protection civile a indiqué que depuis le début du mois de janvier à ce jour, 47 personnes ont trouvé la mort asphyxiées par le monoxyde de carbone et 494 autres ont été secourues. Dans son communiqué, la Protection civile a indiqué que «durant la période du 26 au 27 janvier 2019, ses unités sont intervenues pour

prodiguer des soins de première urgence à 50 personnes incommodées par le monoxyde de carbone CO émanant des appareils de chauffage et chauffe-bains, au niveau des wilayas : d'Alger où dix personnes ont été secourues à El Harrach, Batna avec 06 personnes, Bordj Bou Arreridj 03 personnes, Constantine avec 14 personnes, Oum el Bouaghi 03 personnes, Saïda 04 personnes, Sétif 02 personnes, Guelma 03 personnes et Laghouat 05 personnes». Les victimes ont été traitées sur place puis évacuées dans un état «satisfaisant» vers les établissements de santé, précise la même source. Par contre, un homme âgé de 37 ans est décédé intoxiqué par le monoxyde de carbone CO émanant d'un réchaud au lieu-dit cité Dhaya commune de Djelfa.

Thininene Khouchi





## Sécurité routière

# Les accidents de la route en courbe descendante

■ Les accidents de la route connaissent une baisse depuis deux ans. Quoiqu'en baisse de 8,18% en 2018, par rapport à la même période de l'année 2017, selon le CNPSR, ils restent un phénomène inquiétant.

Par Louiza Ait Ramdane

Les statistiques établies pour les onze premiers mois de l'année 2018 font état de 22 991 accidents, qui se sont soldés par la mort de 3 310 personnes et de 32 570 blessés, contre 25 038 accidents ayant occasionné la mort de 3 639 personnes et fait 36 287 blessés. Les accidents sont en baisse de 8,18% pour le nombre d'accidents corporels, de 9,04% pour le nombre de morts et 10,24% pour le nombre de blessés. Cette baisse des indicateurs de la sécurité routière est, selon lui, le résultat d'un travail de sensibilisation et de contrôle exercé sur le terrain.

Selon le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routières, Ahmed Naït El-Hocine, le facteur humain reste la cause prédominante. Plus de 96% des causes des accidents sont dus essentiellement au non-respect des règles de la circulation routière, à leur tête l'infraction liée à l'excès de vitesse avec près de 19,64% des causes des accidents.

L'état du véhicule est impliqué à 2,39% dans les accidents de la circulation. Quand à l'état de l'infrastructure routière et conditions atmosphériques, ils sont impliqués à 1,59%. Il évoque aussi le profil des conducteurs impliqués dans les accidents de la route, d'où ressortent essentiellement les



PH/E. Soraya/L. A.

jeunes entre 30 et 39 ans qui représentent 28,21% des conducteurs impliqués dans ces accidents, fait-il remarquer.

Pour les véhicules impliqués, il ressort selon le même bilan que les véhicules légers sont impliqués dans 70,09% des accidents de la circulation. Aussi, selon les données statistiques du Centre national de prévention et de sécurité routières, les titulaires des permis de conduire de deux ans restent un facteur remarquable. Les titulaires de permis probatoire représentent près de 23,49% des conducteurs impliqués durant les onze premiers mois de 2018, soit 50 066 conducteurs. Les titulaires de permis de deux à cinq ans représentent, pour leur part, 24,47%

des conducteurs impliqués. Les sans permis représentent 10,75% des conducteurs impliqués avec 2 319 accidents. Selon la profession, les chauffeurs professionnels sont aussi impliqués dans 2 461 accidents, représentant 16,05%. Evoquant les transports de voyageurs et des marchandises, souvent impliqués dans de tragiques accidents de la circulation routière, Ahmed Naït El-Hocine indique que ce phénomène est «préoccupant». Il précise que plusieurs mesures ont été prises, notamment le fractionnement des trajets et l'obligation de disposer d'une doubleure pour le conducteur, mesure appliquée depuis quelque temps. Cependant, cette mesure reste

transitoire en attendant l'entrée en vigueur du chronotachygraphe. «Ce système va offrir plus de fonctionnalités et permettre aux services de la sécurité plus de visibilité sur le temps de conduite, le temps de repos ainsi que sur la vitesse pratiquée», explique-t-il. Concernant l'entrée en vigueur du permis à points, le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routières indique que la généralisation du permis de conduire électronique biométrique intervient d'abord avant de passer au permis à points. «Nous avons commencé par la wilaya d'Alger en avril dernier. Nous avons entamé son déploiement vers l'ensemble des wilayas du pays et ce, selon un planning préétabli par le ministère de l'Intérieur», détaille-t-il, soulignant que «l'opération de généralisation est entamée dans la wilaya de Laghouat, qui possède un centre de traitement biométrique, ensuite on procédera à la généralisation dans les 48 wilayas».

Quant à la Délégation nationale à la sécurité nationale qui gère les trois fichiers : permis à points, carte grise et les conventions, le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routières rassure que le texte du décret exécutif portant missions et organisation de cet organe est fin prêt et sera incessamment promulgué. L. A. R.

## Présidentielle 2019

## Une application web pour la vérification électronique de la carte d'électeur

Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a lancé un nouveau service, via son site web, permettant aux inscrits sur les listes électorales de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent et ce, en prévision de la présidentielle du 18 avril prochain. Lancé en concomitance avec la révision exceptionnelle des listes électorales, ce service permet de consulter toutes les informations relatives à la carte d'électeur comme le numéro de la carte et le centre ou le bureau de vote. Une fois entré à travers le lien : «electeur.interieur.gov.dz/electeurconsult», l'utilisateur est invité à introduire la wilaya et de la commune de résidence, le nom, le prénom et la date de naissance pour lancer l'opération de recherche suite à laquelle une fenêtre s'affichera comprenant toutes les informations inscrites sur la carte d'électeur dont les coordonnées, le numéro d'inscription et le numéro du bureau ou du centre de vote. De son côté, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du

territoire, Noureddine Bedoui, a indiqué sur sa page Facebook officielle que ce service vise à «connaître les bureaux de vote lors des rendez-vous électoraux». Pour rappel, l'opération de révision exceptionnelle des listes électorales avait débuté mercredi passé et s'étalera jusqu'au 6 février prochain. Le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du

territoire a déjà invité tous les citoyens non-inscrits sur les listes électorales et âgés de dix-huit ans révolus le jour du scrutin, soit le 18 avril 2019, à demander leur inscription sur la liste électorale de la commune de résidence. Les électeurs ayant changé de résidence doivent, quant à eux, se rapprocher de leur nouvelle commune de résidence qui prendra en charge la procédure de radia-

tion et d'inscription. La demande d'inscription doit être appuyée par la présentation de deux documents, l'un justifiant l'identité et l'autre justifiant la résidence, avait précisé le ministère. Les bureaux chargés des élections au niveau des communes sont, ainsi, ouverts tous les jours de la semaine à l'exception du vendredi, de 9h00 à 16h30. Younés G.

## Constantine

## Plan spécial pour la prise en charge des familles victimes des inondations

Un plan spécial visant à venir en aide aux familles victimes des inondations a été mis en place par la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya de Constantine, a-t-on appris hier auprès de la directrice du secteur, Samia Gouah. Ce plan est inscrit dans le cadre d'un programme de solidarité mis en œuvre pour toute la saison d'hiver, a précisé à l'APS la même responsable, soulignant que ce dispositif «exceptionnel» lié aux

intempéries a été mis en place dans cette wilaya aussitôt après l'émission, il y a plusieurs jours, d'un bulletin météorologique spécial (BMS). Elle a, dans ce contexte, ajouté que ce plan englobe une cellule de veille chargée de coordonner les interventions en cas de chutes de neige, d'inondations ou de toute autre calamité naturelle, détaillant que cette cellule comprend des médecins, des psychologues, des éducateurs spé-

cialisés et des assistants sociaux. Des moyens logistiques sont également mis à la disposition de cette cellule pour «une intervention en temps réel», notamment dans les communes pauvres classées à risques, à Beni H'midene et Ibn Badis notamment, a-t-on souligné. M<sup>me</sup> Gouah a également indiqué qu'un pavillon destiné à l'hébergement, notamment des victimes des débordements des eaux des oueds, a été réservé

## LA QUESTION DU JOUR

## Foulards rouges vs Gilets jaunes

Suite de la page une

Ce qui fait la particularité de l'acte 11 ne réside pas en lui, mais dans le fait qu'il est une transition à autre chose. C'est l'acte 12, celui de samedi prochain, qu'il faut surveiller avec une attention particulière. S'il en est ainsi, c'est parce que les anti-Gilets jaunes, qui se sont appelés les Foulards rouges, sont entrés dans la danse, en organisant une manifestation hier, encore que ce soit dans la seule ville de Paris. Leur manifestation est clairement destinée à apporter son soutien à Emmanuel Macron, sous les dehors de dénoncer la violence des Gilets jaunes et de porter des revendications soi-disant spécifiques. En ce sens, ce n'est pas une manifestation, mais une contre-manifestation. Son but déclaré est de redonner la voix à la majorité silencieuse. Comme c'est la première du genre, et qu'elle ne risque pas, elle, d'être harcelée par les forces de l'ordre, il n'est pas à exclure qu'elle draine beaucoup de monde. En fait, toutes les forces politiques désireuses de tourner la page de la contestation des Gilets jaunes ont intérêt à y prendre part, à la condition de se fonder dans la foule. Ce que probablement elles feront. De là l'obligation pour les Gilets jaunes, et les forces qui les supportent, de faire preuve d'une mobilisation toute particulière samedi prochain. Celle-ci doit être telle qu'elle soutient la comparaison avec celle des Foulards rouges, pour autant que celle-ci soit effectivement impressionnante. S'il y a eu marée humaine à Paris, les Gilets jaunes se sentiront sans doute tenus de se surpasser samedi prochain. Or il n'y a pas que le contre-mouvement des Foulards rouges à discréditer, il y a aussi les manœuvres internes de division à déjouer. Comme celle des Gilets jaunes ayant annoncé leur intention de participer avec leur propre liste aux élections européennes prochaines, et que les sondages créditent déjà de la troisième place en termes de résultats. La démarche est toutefois à ce point en contradiction avec la nature du mouvement qu'on peut douter de sa capacité à tenir la route jusqu'à la fin de mai prochain.

M. H.

cette année à Dar Errahma de Djebel Ouahch, rappelant que plus d'une centaine de familles affectées par les inondations, en particulier des zones rurales enclavées, ont été secourues durant les deux années précédentes par le SAMU-Social de cette direction. M. L.

Douanes : saisie de 1 305 kg de drogue et plus de 4 millions d'euros en 2018

## Danger : le fléau de la cocaïne s'implante dans le pays

■ Les Douanes algériennes ont saisi, durant l'année 2018 à travers les différents postes frontaliers, et en coordination avec l'ensemble des corps de la sécurité, 1 305 kg de cocaïne et plus de quatre millions d'euros, selon un film documentaire diffusé à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Douane, célébrée dans la wilaya de Blida.

Par Yanis G.

Dans le cadre de sa lutte contre la drogue, tous types confondus, les services des douanes ont mis en échec des tentatives de trafic d'importantes quantités, soldées par la saisie de 1 305 kg de cocaïne, 1 985 kg de kif traité, 123 250 comprimés psychotropes, 30 898 cartouches de cigarettes, 168 550 litres d'essence, 36 munitions et 14 fusils de chasse. Quant aux

### Service national Régularisation de la situation des citoyens âgés de 30 ans et plus

LA RÉGULARISATION de la situation des citoyens âgés de trente ans et plus au 31 décembre 2014 vis-à-vis du service national se poursuit dans de bonnes conditions, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Le ministre de la Défense nationale informe que la régularisation de la situation vis-à-vis du service national des citoyens âgés de trente ans et plus au 31 décembre 2014, à savoir ceux nés en 1984 ou antérieurement, décidée par monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, se poursuit dans de bonnes conditions», précise le communiqué. «A ce titre et depuis le début de cette opération jusqu'au 31 décembre 2018, le nombre de citoyens ayant bénéficié des mesures présidentielles s'élève à deux cent cinquante-neuf mille quatre cent quatre-vingt-cinq citoyens, dont trois mille six cent soixante-sept résidant à l'étranger», détaille la même source. Dans le cadre de ces mêmes mesures, «huit cent quatre-vingt-cinq mille deux cent soixante-dix-neuf retardataires des classes antérieures à l'année 2014 ont également été régularisés pendant cette même période». Par ailleurs, le ministère de la Défense nationale porte à la connaissance des citoyens que «les centres du service national, à travers tout le territoire national, continueront à recevoir et à prendre en charge, avec toute la célérité requise, les personnes concernées, afin de pérenniser les actions entreprises dans ce domaine», ajoute le communiqué.

R. N.

infractions relatives au change et au mouvement des capitaux, les services douaniers ont opéré la saisie de 4,5 millions d'euros, 43 600 dollars US et 9 445 000 DA. Selon le bilan donné dans ce documentaire, les mêmes services ont arrêté 7 225 personnes impliquées dans des activités de trafic et de fraude et saisi 904 moyens utilisés. La valeur des saisies opérées est estimée à 1 026 milliards DA, soit une augmentation supérieure à 2% par rapport à 2017. En vue d'encourager les agents et cadres douaniers à redoubler d'efforts, il a été procédé, pour la première fois, à l'octroi d'indemnités à leur profit, en récompense des opérations de qualité menées dans le cadre de la prévention contre les crimes économiques, conformément aux dispositions de l'article 5 du décret exécutif 03-36 du 3 novembre 2003 portant application des dispositions de l'article 302 du code des Douanes. Dans le cadre des festivités officielles de la Journée internationale de la Douane, il a été procédé à la remise de la médaille de mérite décernée par l'Organisation mondiale des



PHOTO: R.

douanes (OMD), en sus de primes aux différentes équipes ayant réalisé des opérations de qualité, à l'instar de la brigade relevant de la Direction régionale des douanes de Tébessa qui a saisi 4 000 caméras de surveillance. Lors de cette cérémonie, la brigade relevant de la Direction régionale des douanes d'Alger Extérieur a été honorée pour la saisie de plus d'un mil-

lion d'euros ainsi que celle de la Direction régionale des douanes de Tébessa pour la même saisie (un million d'euros) au niveau de poste frontalier de Btita et celle relevant de la Direction régionale des douanes de Laghouat pour la saisie de plus de 189 kg de drogue. Présidée par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouia, la cérémonie de célébration de la Journée internationale

des Douanes a eu lieu en présence du directeur général des Douanes, Farouk Bahamid, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatima Zohra Zerouati et du Secrétaire général (SG) de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd.

Y. G./APS

### El-Kseur/ Béjaïa

## La RN 12 partiellement rouverte au trafic après son inondation

La RN 12 a été partiellement rouverte à la circulation automobile après son inondation vendredi. Le trafic routier a été rétabli sur la voie supérieure du sens unique d'El-Kseur, mais il reste difficile et le niveau de l'eau et de la crue commence peu à peu à redescendre. Il est utile de rappeler que le changement climatique survient le week-end et la fin de la semaine dernière a affecté la région et occasionné de fortes intempéries. Le trafic routier sur la RN 12 a été totalement paralysé les journées de jeudi et vendredi, après son

inondation. La route a été inondée dans les deux sens de la voie, entre El-Kseur et Oued Ghir, suite à la montée des eaux de l'oued Soummam, comme ce fut le cas plusieurs fois par le passé. Des dizaines voire des centaines d'hectares de vergers et de terres agricoles ont également été submergés par les eaux. Des surfaces agricoles fertiles composées de toutes sortes de vergers, notamment des oranges et citronniers ont été inondées et des cultures détruites par les crues. Le trafic a été suspendu et les automobi-

listes contraints de passer via la RN 75 puis la RN 09 pour rallier la ville de Béjaïa et l'est de la wilaya, ou la wilaya de Jijel et Sétif. La situation était toujours compliquée pour des dizaines de familles dont les maisons sont mitoyennes à l'oued Soummam. Leurs habitations ont été une fois encore inondées et des dégâts importants ont été enregistrés. Les familles concernées s'en remettent aux autorités afin de trouver une solution définitive à leur problème qui dure depuis des décennies. Notons que la circulation a

été rétabli sur la RN 26 après le débordement de l'oued dit Ighzer Bouhadj (Maâkel) PK 23, près de Sidi-Aich. Le trafic routier sur les nombreux chemins de wilaya, chemins communaux et routes nationales a été rétabli après leur déneigement. C'est le cas de des RN 26 (A), CW 56 (15 km), CW 23 (A), le CW 159, CW 06, CW16 CW 15, RN 75, CW 15 (A) et le CW 20, entre autres. Après des opérations de déneigement menées par des équipes des APC, de la DTP et des privées, les routes ont été rouvertes à la circulation. **Hocine Cherfa**

### Commémoration à Aïn Defla

## 58<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embarek

La commune de Aïn Defla a commémoré, dimanche, le 58<sup>e</sup> anniversaire de la mort du chahid Ahmed Embarek, dit «Ahmed Zendar», tombé au champ d'honneur le 27 janvier 1961. Une cérémonie a été organisée à cette occasion au douar Khachab, situé au pied du mont Doui qui surplombe la ville d'Aïn Defla, où une stèle avait été érigée en sa mémoire, en présence de la famille révolutionnaire ainsi que des autorités civiles et militaires de la wilaya, à leur tête le wali, Azziz Benyoucef. Présents à la cérémonie, des compagnons d'armes du chahid toujours en

vie, ont mis l'accent sur le fait qu'Ahmed Embarek s'était, dès son jeune âge, distingué par son esprit nationaliste et son désir ardent à prendre part au combat libérateur du pays. Ils ont également souligné que cet illustre martyr a été rendu célèbre par les actions spectaculaires qu'il lançait contre les forces coloniales, citant notamment les bombes qu'il posait sur les rails des chemins de fer en vue de les faire dérailler. Né le 25 septembre 1925 près de Aïn Defla, Ahmed Mebarek a vécu pauvrement à l'instar de tous les Algériens soumis au joug du colonialisme, une situation qui a

contribué à son éveil et à sa prise de conscience de sa condition de colonisé et de la justesse de la cause pour laquelle se battent ses semblables. Dès le déclenchement de la Révolution de Novembre, et aussitôt les premières structures de l'ALN mises en place, il passe à l'action, assurant avec succès plusieurs opérations de sabotage dans la région. Son inlassable activité et le courage dont il a fait preuve au cours des opérations qu'il a lancées avec brio n'ont pas tardé à le mettre dans le collimateur des forces coloniales, qui se mettent activement à sa recherche dès

1956. Son engagement au service de la Révolution lui a permis de gravir les échelons de responsabilité, se voyant promu au grade de politico-militaire puis comme officier de la Zone 4 de l'historique Wilaya IV en 1958. Alors qu'il revenait de l'Ouarsenis où il avait pris part à des opérations militaires, le chahid s'appropriait à rejoindre sa nouvelle affectation dans la Zone 4 de l'historique Wilaya IV, lorsqu'il est surpris par une attaque massive de soldats français. Blessé plusieurs fois, il se réfugie dans une grotte qui surplombe Aïn Defla, où il est tué, les armes à la main, le 27 janvier 1961. **Ali T.**



## Commerce extérieur

## Hausse des prix à l'importation et à l'exportation

■ Les prix à l'importation et à l'exportation des marchandises, exprimés en dinars, ont connu des hausses durant les neuf premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de 2017, indique l'Office national des statistiques (ONS).

Par Salem K.

Ainsi, les prix en dinars à l'importation des marchandises ont augmenté de 12,2%, tandis que ceux à l'exportation ont enregistré une forte hausse de 38,2% entre les deux périodes de comparaison, indique l'ONS dans sa publication portant sur l'Indice des valeurs unitaires (IVU) du commerce extérieur de marchan-



dises. En termes de variation des prix à l'importation de marchandises par catégories de produits, l'ONS relève que tous les produits ont connu des hausses. Il s'agit des prix à l'importation des

combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+30,2%), des produits chimiques et produits connexes (+14%), des boissons et tabacs (+13,9%), des articles manufac-

turés (+12,8%), des machines et matériels de transports (+11,2%), des matières brutes non comestibles sauf carburants (+9,3%), des articles manufacturés divers (+8,4%), des produits

alimentaires et animaux vivants (+7,5%) et des huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (+3,9%). Concernant les prix à l'exportation, quatre (4) groupes de produits sur les sept (7) qui constituent la structure des exportations ont enregistré des hausses durant les neuf premiers mois de l'année 2018 par rapport à la même période de 2017. Ces quatre groupes de produits sont les combustibles minéraux, lubrifiants et produits connexes (+39,6%), les boissons et tabacs (+24,6%), les articles manufacturés (+18%) et les produits chimiques et produits connexes (+12,8%). Quant aux trois groupes de produits qui ont connu une baisse des prix à l'exportation, ils concernent les produits alimentaires et animaux vivants (-11,3%), les matières brutes non comestibles (sauf carburants) et les huiles, graisses et cires d'origine animale ou végétale (-10,1%), ainsi que les machines et matériels de transport (-1,8%), détaille l'organisme des statistiques.

S. K./APS

## PIB

Une croissance globale de 0,8% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018

La croissance globale du Produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a été de 0,8% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 par rapport au même trimestre de l'année 2017, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS). Cependant, la croissance du secteur des hydrocarbures a reculé de 9,3% au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 comparativement à la même période de 2017. Ainsi, le taux de croissance du PIB hors hydrocarbures a été de 3,3% au cours du 3<sup>e</sup> trimestre de l'année dernière par rapport à la

même période de 2017. La croissance du PIB hors hydrocarbures a été essentiellement tirée par le secteur agricole et celui du bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPH, y compris services et travaux publics pétroliers). En effet, le secteur agricole a enregistré une performance soutenue de 7,2%, tandis que le secteur du BTPH (y compris services et travaux publics pétroliers) a réalisé une croissance de 5,9%. D'autres secteurs ont également participé à cette performance de la crois-

sance économique hors hydrocarbures. Il s'agit des secteurs, respectivement, de l'Industrie (+4%), des Services marchands (+3,7%) et des Services non marchands (+1,4%), détaille l'Office. Les Services marchands sont les transports et communications, le commerce, les services fournis aux entreprises et aux ménages, ainsi que les hôtels-café-restaurants. Quant aux Services non-marchands, ils concernent les affaires immobilières, les services financiers et les administrations publiques.

Par ailleurs, l'ONS relève qu'en valeurs courantes, le PIB du 3<sup>e</sup> trimestre 2018 a connu une croissance de 10,9% (contre 5,9% au 3<sup>e</sup> trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016). Dans ce sens, l'Office précise que la hausse du niveau général des prix au 3<sup>e</sup> trimestre 2018 a été de 10% (contre 4,9% au 3<sup>e</sup> trimestre 2017 par rapport à la même période de 2016). Cette hausse du déflateur du PIB s'explique essentiellement par la hausse des prix des hydrocarbures.

S. K.

## Célébration de la Journée mondiale des douanes

## Programme de réformes prometteur pour moderniser les douanes algériennes

Les douanes algériennes qui ont célébré, samedi, à l'instar de leurs homologues à travers le monde leur Journée mondiale, placée cette année sous le thème «des frontières Smart pour des échanges commerciaux fluides et mouvement sans entrave des personnes et marchandises», aspirent à moderniser leurs services, à travers la valida-

tion d'un programme de réformes prometteur. La wilaya de Blida a abrité, samedi, les festivités officielles organisées, à l'occasion sous la supervision du ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, en présence du directeur général des Douanes, Farouk Bahamid, de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables,

Fatma-Zohra Zerouati, ainsi que du secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd. Dans ce contexte, M. Raouya a annoncé que ses services avaient entamé la numérisation des administrations financières, en vue de garantir un contact efficace entre les différents systèmes informatiques du secteur, en sus de faire face à l'évasion fiscale et d'augmenter les revenus budgétaires. Le ministre a cité également le lancement d'un nouveau système informatique conforme aux normes internationales, de nature à faciliter les échanges commerciaux dans un cadre régulier,

et réduire les délais de dédouanement et, partant, les coûts logistiques. Outre la numérisation des procédures douanières, l'administration des Douanes œuvre, au titre de la modernisation de son activité, à concevoir et à installer un système informatique de gestion des risques, a affirmé M. Bahamid, précisant qu'il sera procédé, durant l'année en cours, à l'application des dispositions de l'article 43 de la loi de finances 2019, en coopération avec la police des frontières et à la création d'une unité de données relative aux voyageurs dans le but de faciliter leur circulation. Dans le but d'encourager ces agents et cadres à accomplir

davantage de réalisations, la Direction générale a procédé pour la première fois cette année, à l'application des dispositions de l'article 5 du décret exécutif n° 36-3 du 3 novembre 2003, portant l'application de la loi sur les douanes, en ce qui concerne l'octroi d'indemnités financières, de par leur décoration de la médaille de mérite, décernée par l'Organisation mondiale des douanes (OMD). A cette occasion, des cadres ont également été décorés et des distinctions remises aux familles des éléments de ce corps décédés, en sus de l'inauguration du nouveau siège de l'Inspection des divisions des douanes.

Mahi Y.

## Algérie-Tunisie/Domaine de la poste et des TIC

## Début des travaux du comité technique mixte

Les travaux de la 3<sup>e</sup> session du comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la poste et des technologies de l'information et de la communication ont débuté dimanche à Alger. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre des recommandations de la 21<sup>e</sup> session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, tenue à Tunis en mars 2017, est coprésidée par la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, et du ministre tunisien des

Technologies de l'information et de l'Economie numérique, Anouar Maarouf. Cette session permettra l'évaluation de la mise en œuvre de l'accord conclu entre les deux parties et le suivi des recommandations issues de la 2<sup>e</sup> session de ce comité qui s'est tenu en mars 2016 à Tunis, notamment dans le domaine de la poste, des technologies, de la gestion des fréquences dans les zones frontalières, des infrastructures et des services de télécommunications, ainsi que du développement de l'économie numérique.

L. O.

## Classement

## Le Vietnam figure parmi les 60 économies les plus innovantes du monde

LE VIETNAM, un pays d'Asie du Sud-Est est apparu pour la première au «Bloomberg Innovation Index» des 60 économies les plus innovantes du monde et s'est vu classé 45<sup>e</sup> dans l'indice pour 2019. L'Inde, le Mexique et l'Arabie saoudite figurent également parmi les nouveaux venus sur cet indice. L'indice analyse des dizaines de critères en utilisant sept paramètres, y compris les dépenses de recherche et développement, les capacités de fabrication et la concentration de sociétés publiques de haute technologie. Le Vietnam s'est classé au 34<sup>e</sup> rang en termes de densité de hautes technologies, 39<sup>e</sup> en termes d'activité brevets et 59<sup>e</sup> en termes de productivité. La Corée du Sud a conservé sa première place dans l'indice Bloomberg, suivie par l'Allemagne, la Finlande et la Suisse. Les autres pays d'Asie du Sud-Est qui figurent dans le classement sont Singapour (6<sup>e</sup>), la Malaisie (26<sup>e</sup>) et la Thaïlande (40<sup>e</sup>).

R. E.

Inondations à Annaba

## 300 personnes secourues durant les dernières 48 heures

■ Pas moins de 300 personnes ont été secourues, au cours des dernières 48h, par les éléments de la Protection civile de la wilaya d'Annaba suite aux pluies torrentielles qui ont entraîné d'importantes inondations, a-t-on appris samedi auprès de ce corps constitué.

Par Kamel L.

Les opérations de secours ont été effectuées au moyen de bateaux semi-rigides et d'engins mobiles des équipes de la Protection civile qui ont enregistré durant cette période près de 3 000 interventions à travers des quartiers d'habitations, des tronçons routiers, des établissements scolaires et économiques, a révélé la même source. Selon le directeur local des ressources en eau, Abdenour Ait

Mansour près de 140 millimètres de pluie sont tombés dans la wilaya d'Annaba au cours de ces deux derniers jours, alors que cela représente en moyenne, «un mois de pluie», soulignant dans ce contexte le débordement de plusieurs cours d'eau de la wilaya.

Les eaux de Oued Bouhdid dans la ville d'Annaba se sont accumulées dans les quartiers situés dans la partie Ouest de la ville, à la cité 1<sup>er</sup> -Mai et la RN 44 reliant Annaba et Berrahel, selon la même source.

Les communes de Sidi Ammar et El Bouni ont quant à elles été affectées par la crue des Oueds Mebaâoudja et Boudjemâa, a-t-il ajouté.

Le trafic routier a été interrompu sur plusieurs chemins de wilaya (CW) et voies secondaires dans les communes de Seraïdi et Chetaïbi en raison des chutes d'arbres, a-t-on ajouté.

Pour rappel, ces inondations ont fait 4 morts parmi lesquels un Palestinien et un Chinois.

K. L./APS



Ph. &gt; D. R.

## 16<sup>e</sup> anniversaire de la mort du moudjahid Mohamed Lamine Debaghine Tissemsilt : manifestation «Parcours d'un rebelle»

Le musée du moudjahid de la wilaya de Tissemsilt a organisé, samedi, une manifestation sous le slogan «Parcours d'un rebelle» à l'occasion de la commémoration du 16<sup>e</sup> anniversaire de la mort du moudjahid Mohamed Lamine Debaghine, a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel.

Cette manifestation a porté sur la projection d'un documentaire sur le parcours militant du regretté moudjahid Mohamed Lamine Debaghine et une exposition de photos et de livres traitant de l'autobiographie de cette personnalité historique, a indiqué Mohamed Adjed.

La commémoration de cet anniversaire a été aussi marquée

par la distribution de dépliants aux citoyens surtout les jeunes, qui mettent en exergue l'histoire militant du moudjahid regretté, ainsi que l'organisation d'un atelier d'écriture de l'histoire pour enfants sur la vie de Mohammed Lamine Debaghine.

Dans une allocution pour la circonstance, le directeur du musée a rappelé le parcours militant du moudjahid au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de 1930 à 1954.

Mohamed Lamine Debaghine, né le 24 janvier 1917 à Hussein Dey (Alger), fut un des organisateurs de la Ligue des étudiants musulmans en

Afrique du Nord. Il adhéra au PPA en 1930 puis au MTLD en 1947 et rejoint la guerre de libération nationale en décembre 1954. Il fut désigné président de la délégation du FLN à l'étranger et devint ministre des Affaires étrangères au Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA) en 1958.

Le moudjahid Mohamed Lamine Debaghine est mort le 21 janvier 2003 à l'âge de 86 ans.

### Campagne de collecte de vêtements et de couvertures pour des familles nécessiteuses

Une 6<sup>e</sup> campagne de solidarité visant à collecter des vête-

ments et des couvertures pour les familles nécessiteuses, a été lancée samedi à Tissemsilt, a-t-on appris des organisateurs.

Initiée par le commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA), cette campagne est accompagnée d'une autre de sensibilisation à travers la page officielle du commissariat des SMA sur les réseaux sociaux, de spots sur les ondes de la radio de Tissemsilt et d'affiches dans les lieux publics, a fait savoir le chargé d'information aux SMA, Mohamed Thabyi.

Ce dernier a appelé les citoyens à prendre part à cet élan de solidarité en faisant don de vêtements, de literies et même de denrées alimentaires.

Cette initiative de deux mois verra l'implication de gérants de micro-entreprises, de commerçants et d'agriculteurs ainsi que des représentants de services communaux.

Le commissariat des SMA œuvre dans le cadre de cette campagne à venir en aide aux familles nécessiteuses résidant en zones déshéritées et montagneuses caractérisées par un froid glacial notamment dans les communes de Ammari, Lardjem, Sidi Lantri, Melaab et Bordj Emir Abdelkader.

Des groupes de scouts se chargent avec les services communaux et les cellules de solidarité de la distribution chaque semaine d'un lot d'aides collectés au titre de cette opération.

A noter que le plan de solidarité annuel élaboré par le commissariat de wilaya des SMA porte sur le lancement d'une campagne de distribution de kits alimentaires aux familles nécessiteuses et l'organisation d'actions de collecte de sang, ainsi que sur des activités culturelles et artistiques pour enfants et orphelins et un programme de solidarité au mois de ramadhan.

Tahar F.

O. N.

Tiaret

## Distribution d'aides à 300 enfants orphelins du secteur de l'Éducation

Une opération de distribution de couvertures, de vêtements et de trousseaux scolaires a été lancée, samedi à Tiaret, au profit de 300 enfants orphelins du secteur de l'Éducation, à l'initiative de la Mutuelle nationale des travailleurs de l'éducation et de la culture (Munatec) de la wilaya.

Le président de la commission de solidarité à la Munatec, Noureddine Foughali, qui a présidé le lancement de cette initiative, a annoncé que la campagne lancée de Tiaret sera généralisée à toutes les wilayas du pays. Il a indiqué, au passage, que la Munatec prend en charge, au niveau national, plus de 9 900 orphelins, enfants de travailleurs des secteurs de l'Éducation (90 pc) et de la Jeunesse et des Sports, de la Culture, de la Formation professionnelle et de l'Enseignement supérieur, en leur accordant des pensions et une couverture sociale, en plus des malades et ayants droit.

En outre, il a fait savoir que la mutuelle réfléchit sur des projets à concrétiser dont celui de création de centres médicaux régio-

naux disposant de spécialistes et d'équipements sophistiqués pour réduire les coûts des soins aux travailleurs du secteur et ayant droits.

Le même responsable a fait savoir que l'adhésion à la Munatec a augmenté dernièrement suite à l'utilisation de la carte Chiffa, signalant que le

nombre d'adhérents a atteint 300 000 au niveau national et que 12 000 dossiers de solidarité dont les assurés souffrent de maladies chroniques ou dangereuses sont pris en charge.

La Munatec dispose de 12 structures hôteliers offrant des prestations aux travailleurs de l'éducation à longueur d'année.

«Il est attendu l'ouverture d'une nouvelle structure prochainement à Béchar en plus du réaménagement de ce genre de structures à Guelma, Khenchela et Oran», a-t-il dit. La mutuelle emploie 1 000 employés et fonctionnaires au niveau national, a ajouté la même source.

Direction régionale des douanes de Sétif

## 118 opérations de saisie de marchandises prohibées en 2018

Un total de 118 opérations de saisie de marchandises prohibées ont été enregistrées durant l'année 2018 par la Direction régionale des douanes de la wilaya de Sétif, a indiqué samedi, la sous directrice de l'information et de la communication au sein de cette direction.

La Direction régionale des douanes, couvrant les wilayas de Sétif, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Béjaïa et Jijel, a recensé l'année dernière, dans le cadre de la lutte contre la contrebande, sous toutes ses formes 118 opérations de saisie de marchandises prohibées, a précisé à l'APS, l'inspectrice divisionnaire Amel Rehab en marge des festivités marquant la célébration de la Journée mondiale des Douanes, organisée à la maison de

la culture Houari-Boumediène de la ville de Sétif, sous le slogan «Des frontières smart pour des échanges commerciaux fluides et le mouvement sans entrave des personnes et marchandises».

«La nature des marchandises saisies varie entre des produits prohibés à titre absolu, des produits prohibés à titre relatif, ceux classés sensibles, l'instant du kif traité, où 108,90 kg ont été saisis lors d'une seule opération», a-t-elle précisé.

Durant la même période, il a été procédé, a déclaré cette responsable, à la saisie de nombreux types de cigarettes lors de 10 opérations, la saisie de divers types de produits pyrotechniques en 49 opérations, tandis que le reste de cette marchandise est constitué

d'armes, de munitions, d'alcool, de véhicules, de médicaments et autres produits.

De son côté, le directeur régional des Douanes de Sétif Mohamed Ben Berahem a mis en avant les efforts déployés par l'administration des Douanes pour se mettre au diapason des modernisations que vit le secteur visant la facilitation de la circulation des marchandises et des personnes, lors de cette rencontre tenue en présence des autorités civiles et militaires de la wilaya.

A cette occasion, des cadres de ce corps constitué ont été promus et des retraités ont été honorés en plus de la remise des prix à certains lauréats de la finale du concours national de tir aux armes à feu.

R. R.



Maroc/La coalition juive républicaine se rend à Rabat

# Visite sur fond de normalisation avec Israël

■ A Washington, la RJC s'est refusée à tout commentaire sur cette rencontre intervenant sur fond de révélations sur une prochaine visite du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, au Maroc.

Par Faten D.

Les leaders de la Coalition juive républicaine (RJC) se sont rendus cette semaine au Maroc dans le cadre d'une visite inscrite sous le signe d'un rapprochement entre Rabat et Tel Aviv pour peser sur la position des Etats-Unis à l'égard de la question sahraouie, a rapporté la presse américaine. Les leaders de la RJC, un groupe de pression juif américain, ont effectué ce déplacement en compagnie d'autres lobbyistes américains engagés par le Royaume chérifien à Washington, précise al-Monitor. Au Maroc, la coalition a rencontré le ministre des Affaires étrangères marocain, Nasser Bourita. Une photo de cette rencontre a été d'ailleurs postée mercredi par le président de la RJC, Norm Coleman, sur son compte twitter. Cet ancien sénateur du Minnesota, qui travaille pour le compte de la firme Hogan Lovells, a été engagé en 2018 comme lobbyiste de l'Arabie saoudite à Washington. Sur cette photo, le chef de la diplomatie marocaine apparaît également aux côtés de Matt Brooks directeur exécutif de la RJC, d'Ari Fleischer ancien secrétaire de presse de la Maison-Blanche, d'Elliott Abrams, ancien conseiller

adjoint à la sécurité nationale et d'Andrew King, lobbyiste de la firme Glover Park Group, engagée par l'ambassade du Maroc à Washington pour polir l'image du Royaume aux Etats-Unis.

A Washington, la RJC s'est refusée à tout commentaire sur cette rencontre intervenant sur fond de révélations sur une prochaine visite du Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, au Maroc.

Selon des médias israéliens, la visite de Netanyahu à Rabat aurait lieu le 30 mars, juste après une visite du pape François dans le pays africain.

«Mon seul commentaire est que j'ai beaucoup d'amis au Maroc, en particulier parmi la communauté juive, et que je suis heureux de les revoir», a répondu Elliott Abrams aux sollicitations d'al-Monitor.

Abrams a été nommé vendredi par le département d'Etat comme nouvel émissaire des Etats-Unis pour le Venezuela chargé de «contribuer à la restauration de la démocratie» dans ce pays d'Amérique latine. Par ce rapprochement, Rabat espère développer des liens plus étroits avec Israël qui lui permettraient de faire une percée auprès de l'administration Trump. Il faut dire que les déclarations du chef du National Security Council, John Bolton, sur le Sahara



Occidental, ont provoqué la panique au Maroc.

Le Conseiller à la sécurité de Trump qui s'est dit en décembre frustré par le blocage du processus de paix, n'a pas caché son désarroi face aux entraves qui ont empêché la tenue d'un référendum d'autodétermination au

Sahara occidental. Selon les informations recueillies par le site américain, la rencontre de Bourita avec la coalition juive républicaine vise à susciter le soutien d'Israël à la prétendue revendication du Maroc sur le Sahara occidental. Rabat a toujours noué des relations étroites

avec les lobbys pro-israéliens aux Etats-Unis tels que l'American Jewish Committee (AJC), l'Organisation des fédérations juives de l'Amérique du Nord (JFNA) ou l'influent AIPAC (American Israel Public Affairs Committee).

F. D./APS

## Maroc-UE

### Les associations espagnoles demandent l'étiquetage des produits venant du Sahara occidental

Les organisations de producteurs et d'exportateurs de fruits et légumes espagnols ont exigé un étiquetage des produits en provenance du Sahara occidental occupé, suite à l'adoption par le Parlement européen (PE) des modifications apportées à certains articles de l'accord d'association entre le Maroc et l'Union européenne (UE). Cette revendication a été

exprimée par la Coordination des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs (COAG, de son acronyme en castellan), qui a affirmé, dans un communiqué, que l'adoption de l'accord par les eurodéputés, le 16 janvier, «porte un préjudice aux intérêts des producteurs des fruits et légumes espagnols». «La Coordination est convaincue que l'accord de libre-échange UE-

Maroc viole la législation européenne en matière de commercialisation des fruits et légumes frais en limitant la capacité des consommateurs à savoir clairement si un produit étiqueté comme étant originaire du Maroc provient de ce royaume, ou du Sahara occidental (occupé)», a noté le texte. La COAG a ajouté que les lois en vigueur en Europe «stipulent clairement

que les fruits et légumes frais ne peuvent être commercialisés que s'ils comportent l'indication du pays d'origine. A cet égard, la COAG demande à l'Union européenne de renforcer les contrôles aux frontières pour empêcher les produits agricoles cultivés sur le territoire du Sahara occidental d'entrer sur le marché de la Communauté comme s'ils proviennent du Maroc, sans les

précisions correspondantes sur l'étiquetage». «Le processus de négociations a été miné par des zones d'ombre, des pressions opaques de la part du Maroc et d'un possible grave scandale de conflit d'intérêts de plusieurs députés de la Commission du Commerce International», a également indiqué Andrés Gongora, responsable du secteur des fruits et légumes au sein de la COAG. M. Gongora a, en outre, regretté que tout cela a été fait «sans étude d'impact, ni informations statistiques vérifiables sur les volumes commerciaux en provenance du Sahara occidental (occupé), car le Maroc n'a pas fourni d'informations fiables à cet égard». En outre, la Fédération espagnole des associations de producteurs et exportateurs de fruits et légumes (FEPEX) a, pour sa part, exprimé ses «inquiétudes» des conséquences de l'arrivée de tomates du Sahara occidental (occupé) sur le marché européen sur la tomate originaire d'Almería. «L'organisation a demandé, elle aussi, de procéder à l'étiquetage des produits de la région», a conclu la même source. Mahi Y.

## Tunisie

### Treize migrants clandestins arrêtés à la frontière avec la Libye

Des patrouilles communes de la Garde nationale de Ben Guerdane (gouvernorat de Médenine) et de Remada (gouvernorat de Tataouine) ont arrêté 13 personnes de différentes nationalités africaines ayant franchi clandestinement la frontière tuniso-libyenne, a rapporté le ministère de l'Intérieur dans un communiqué, cité dimanche par des médias.

Le ministère public a ordonné aux unités de la Garde nationale de les traduire devant la justice pour «franchissement clandestin des frontières terrestres et de

prendre des mesures légales à leur sujet», indique-t-on de même source.

#### Intempéries : la suspension des cours se poursuit au Kef et Siliana

La suspension des cours se poursuivra samedi dans certains établissements d'enseignement des gouvernorats du Kef et de Siliana en Tunisie, en raison des intempéries, a rapporté l'agence de presse TAP, citant deux communiqués publiés par les deux

gouvernorats. Le gouverneur du Kef, également président de la commission régionale de prévention des catastrophes et organisations des secours, Mnaouer Ouertani, cité par l'agence, a annoncé «la poursuite de la suspension des cours samedi dans toutes les écoles primaires et les lycées secondaires».

Pour sa part, le gouverneur de Siliana, président de la commission régionale de prévention des catastrophes naturelles, Ali Saïd, a annoncé la suspension des cours dans tous les établis-

sements d'enseignement de la délégation de Makthar, en raison des perturbations climatiques et les chutes de neige persistantes. Jeudi, le gouverneur et président de la commission régionale de prévention des catastrophes et d'organisation des secours à Jendouba, Mohamed Sedki Bououn, a également annoncé la suspension des cours dans tous les établissements d'enseignement primaire, préparatoire, secondaire et universitaire à partir de vendredi en raison des conditions météo.

T. F.



## Afghanistan

# Les pourparlers de paix États-Unis/talibans progressent

■ Les États-Unis et les talibans ont fait état samedi de «progrès importants» au bout d'une semaine de pourparlers de paix pour mettre fin à 17 années de guerre en Afghanistan, même s'ils butent toujours sur certains obstacles majeurs.

Par Rima C.

Le représentant spécial des États-Unis pour la réconciliation en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, s'est dit satisfait après six jours de dialogue au Qatar. «Les rencontres ici ont été plus productives qu'elles ne l'avaient été par le passé. Nous avons fait des progrès importants sur des enjeux cruciaux», a-t-il tweeté. Interrogé par l'AFP, un haut gradé des talibans basé au Pakistan a partagé cet optimisme, assurant que les deux camps étaient «tombés d'accord sur des points majeurs». «Nous avançons et nous avons déjà fait beaucoup de progrès», a-t-il ajouté. Le ministre des Affaires étrangères du Qatar, cheikh Mohamed ben Abdulrahman Al-Thani, a également fait part de progrès accomplis: «Ces progrès sont une étape importante dans l'histoire de la paix et de la réconciliation en Afghanistan», a-t-il tweeté. «Nouvelles encourageantes», a commenté le secrétaire d'État américain Mike Pompeo sur Twitter. «Les États-Unis s'impliquent pour trouver la paix, en empêchant l'Afghanistan d'être encore un refuge du terro-

risme international et en ramenant nos soldats à la maison». L'administration de Donald Trump a entamé à l'été 2018 des discussions d'abord très discrètes avec des représentants des insurgés afghans à Doha, où les talibans disposent d'un bureau de représentation dédié à ces initiatives diplomatiques. Après plusieurs séances de négociations, Washington a fini par admettre que Zalmay Khalilzad avait eu des contacts directs avec les talibans. Et cette semaine, les discussions au Qatar ont duré plus longtemps que les fois précédentes. L'envoyé spécial, qui a l'habitude de tweeter tous les jours durant ses déplacements, était resté muet pendant toute la durée de ces nouveaux pourparlers. «Nous allons poursuivre sur cette lancée et reprendre sous peu les pourparlers. Il y a un certain nombre de questions à régler», a-t-il finalement assuré samedi. Même si l'envoyé spécial américain n'a pas précisé les avancées réalisées ces derniers jours, les hypothèses qui circulent incluent un possible retrait des troupes américaines en échange de la garantie, par les talibans, de ne plus accueillir

d'extrémistes étrangers ou de groupes jihadistes considérés comme terroristes par Washington – la raison initiale de l'intervention américaine lancée après les attentats du 11 septembre 2001. À l'époque les talibans avaient le pouvoir à Kaboul, et la guerre déclenchée par les États-Unis avait pour but de les chasser et d'éliminer le réseau Al-Qaïda et son chef Oussama ben Laden. Dix-sept ans plus tard, le président Trump a hâte de retirer les troupes américaines d'Afghanistan. Il a dans un premier temps renoncé à le faire, sous la pression de chefs militaires qui l'ont même convaincu, à l'été 2017, d'envoyer des renforts. Mais Washington a décidé, fin 2018, de commencer à organiser le retrait de la moitié des 14 000 soldats américains déployés en Afghanistan. S'agissait-il, déjà, d'un gage donné aux talibans avant ces derniers pourparlers? «Les États-Unis ont accepté beaucoup de nos demandes», a assuré samedi à l'AFP le haut gradé des insurgés islamistes. Leur porte-parole Zabihullah Mujahid a précisé dans un communiqué que les «progrès» réalisés de lundi à samedi concernaient bien «le retrait des troupes étrangères», qui était à l'ordre du jour. Plusieurs nœuds restent toutefois à résoudre. «Il n'y a pas de résolution du conflit tant que nous n'avons pas d'accord sur



PH. A. D. R.

tout, et ce "tout" doit inclure un dialogue entre Afghans et un cessez-le-feu complet», a prévenu Zalmay Khalilzad, laissant entendre qu'il s'agissait-là des principaux points d'achoppement. Le représentant des talibans a aussi reconnu que les deux camps cherchaient encore «un compromis pour résoudre les derniers différends», parmi lesquels la question du «gouvernement afghan». Leur porte-parole officiel a même tenu à démentir dans son communiqué tout accord sur un cessez-le-feu ou sur de futures négociations avec «l'administration de Kaboul». Cette question a déjà fait capoter d'autres tentatives de mettre fin au conflit par le passé: les talibans refusent catégoriquement de parler directement

au gouvernement afghan du président Ashraf Ghani, reconnu par la communauté internationale. Ils le voient comme une «marionnette» des Américains, seuls interlocuteurs valables à leurs yeux tant qu'ils sont présents militairement dans le pays. «Tant qu'il n'y a pas d'accord sur la question du retrait des forces étrangères d'Afghanistan, toute avancée sur les autres sujets est impossible», a mis en garde le porte-parole des talibans. Les autorités de Kaboul ont d'ailleurs exprimé des inquiétudes ces dernières semaines face à ces discussions de paix qui leur échappent. Pour les rassurer, l'émissaire américain a annoncé qu'il se rendait immédiatement en Afghanistan pour faire le point avec elles.

R. C.



## Points chauds Européennes

Par Fouzia Mahmoudi

Parmi toutes les élections qui sont organisées en France, les Européennes ont toujours eu une importance plutôt mineure, ces dernières n'ayant qu'un impact anecdotique sur la politique française. Pourtant, cette fois-ci les résultats de ces élections risquent d'être décisifs. En effet, si le parti d'Emmanuel Macron, La République en Marche, venait à remporter ces élections, comme l'indiquent de nombreux sondages, cela enverrait un signal fort au reste de la France, asseyant sa légitimité et sa crédibilité. Une victoire importante et nécessaire donc au chef de l'État français, qui aurait alors un argument de poids à avancer face à ses détracteurs, la légitimité des urnes. Toutefois, si le parti de Marine Le Pen, le Rassemblement national, arrivait premier dans ce scrutin, cela pourrait compliquer la tâche du gouvernement et rendre la seconde partie du mandat de Macron un peu plus compliquée. «Sur la scène nationale, le débat s'est bipolarisé entre le FN et nous, entre ceux qui jugent les solutions européennes pertinentes et ceux qui prônent des solutions nationales. En réalité, il y a très peu de place pour ceux qui sont entre les deux», veut croire Stéphane Séjourné, le directeur de la campagne de LREM. Et loin des troubles qui agitent la France depuis quelques mois, l'enjeu le plus considérable touche l'Europe elle-même. «Jamais la construction européenne n'a été aussi menacée», confiait ainsi récemment le commissaire européen (Les Républicains) Michel Barnier. Quant aux partis les plus anciens, le parti socialiste ou encore Les Républicains, ces élections seront tout aussi décisives déterminant s'ils ont encore du poids politiquement ou si leurs derniers scores à la présidentielle de 2017 n'étaient qu'un prélude à leur mise à l'écart de la scène politique par les Français eux-mêmes. Autre nombre important, celui de la participation, car si les Français boude, une fois encore, cette élection, le gouvernement sera bien obligé de trouver de nouvelles méthodes de communications avec son peuple qui boude la plus ancienne voie d'expression qu'il possède au profit de manifestations et d'occupation d'espaces publics. Reste à savoir comment le gouvernement se prépare à tous ces scénarios et surtout s'il est prêt à faire des concessions si le résultat des urnes lui indiquait que les électeurs refusent sa manière de diriger la France. F. M.

## Philippines

### 18 morts dans un attentat contre la cathédrale de Jolo

Au moins 18 personnes ont péri hier dans un double attentat contre la cathédrale de Jolo, sur une île du sud des Philippines qui demeure un bastion de l'organisation islamiste Abou Sayyaf. Cette attaque est intervenue deux jours après l'annonce de l'appropriation massive, lors d'un référendum lundi dernier, de la création dans le sud de l'archipel de la région autonome Bangsamoro, dans le cadre du processus de paix avec l'insurrection musulmane. La première bombe a explosé pendant la messe à l'intérieur de la cathédrale de Notre-Dame du Mont-Carmel, située dans le centre de Jolo, la plus grande ville de l'île du même nom, a déclaré à l'AFP le lieutenant-colonel Gerry Besana, porte-parole régional de l'armée. Une seconde explosion s'est produite à l'extérieur, sur le parking, quand arrivaient les militaires. Des photos diffusées par l'armée montrent les portes et les fenêtres de la cathédrale pulvérisées, ses bancs retournés. Un photographe de l'AFP présent sur les lieux a aussi vu de nombreux

corps jonchant le sol. Le porte-parole du président philippin Rodrigo Duterte a condamné «un acte terroriste. «Nous poursuivons jusqu'au bout du monde les cruels auteurs de ce crime ignoble jusqu'à ce que chacun des tueurs soit amené devant la justice et mis derrière les barreaux», a déclaré dans un communiqué ce porte-parole, Salvador Panelo. «La loi sera sans pitié pour eux.» Cinq soldats, un membre des garde-côtes et 12 civils ont été tués dans ce double attentat qui a également fait 83 blessés, a déclaré M. Besana. Le chef de la police régionale Graciano Mijares a de son côté fait état de 20 morts et 81 blessés. La deuxième bombe se trouvait dans le coffre d'une moto garée à l'extérieur de l'édifice. Les autorités ont indiqué que l'attentat pourrait être le fait du groupe islamiste Abou Sayyaf. «Quand vous parlez de terrorisme dans la province de Sulu, le premier suspect est toujours Abou Sayyaf mais nous ne pouvons exclure la possibilité d'autres responsables», a déclaré M. Besana. L'île de Jolo

est en effet un des principaux bastions d'Abou Sayyaf. Spécialisée dans les enlèvements crapuleux, cette organisation est aussi accusée des pires attentats dans l'archipel, en particulier celui contre un ferry qui avait fait plus de 100 morts en 2004. Abou Sayyaf est une ramification extrémiste de l'insurrection séparatiste musulmane. Il a été créé dans les années 1990 grâce aux financements d'un membre de la famille du chef d'Al-Qaïda Oussama ben Laden. Jolo fait partie de la région autonome Bangsamoro dont la création vient d'être plebiscitée lors d'un référendum. La mise en place de cette zone sur un territoire à majorité musulmane – alors que l'archipel est majoritairement catholique – vise à rétablir la paix après des décennies d'un conflit qui a fait des dizaines de milliers de morts. Des musulmans avaient pris les armes dans les années 1970 pour réclamer l'autonomie ou l'indépendance du sud des Philippines qu'ils considéraient comme leur terre ancestrale. Cette insurrection a fait 150 000 morts.





Opéra d'Alger

# Des activités artistiques représentant différentes cultures

■ L'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh œuvre, depuis son ouverture, non seulement à promouvoir la culture algérienne et sa mise en valeur, mais offre aussi à son public des moments de découverte et de plaisir. D'ailleurs, des activités culturelles et artistiques sont proposées pour toutes les tranches d'âge. De la calligraphie, de la musique et de nouveaux spectacles peu connus par le public algérien sont proposés.

Par Abia Selles

La richesse de la culture algérienne est mise en valeur à l'Opéra d'Alger depuis son ouverture, offrant au public le plaisir de la découverte et d'agréables moments entre amis et famille. Cet édifice culturel propose à chaque fois des activités culturelles qui mettent la lumière sur la beauté et la variété du patrimoine national dans toutes ses dimensions. En effet, des artistes algériens de renommée nationale et internationale animent sur la scène de cet édifice culturel des spectacles de haute facture. Lila Borsali, Samir Toumi, Imen Sahir, Abbes Righi, Lamia Ait Amara, Amine Debbi, Serine Benmoussa, Nadjib Kateb, Anouar Znaïdi, Radia Nouacer et autres, ont représenté la musique andalouse à travers des spectacles animés en présence d'un grand nombre de mélomanes de ce genre musical. Sahrat El-Mouachah est une des soirées qui a connu un grand succès. Animée par Khaled Aimeur qui était accompagné par l'ensemble régional de Constantine, cette soirée a été chaleureusement accueillie par le public. Il y a



aussi des associations culturelles et artistiques qui ont présenté leurs musiciens et solistes à plusieurs occasions. L'Opéra d'Alger offre aussi aux jeunes artistes l'occasion de développer leur talent, côtoyer de grands artistes et échanger les connaissances avec les professionnels. C'est à travers des soirées qui regroupent de jeunes musiciens et d'autres ayant une longue expérience que la relève se forme et acquiert le savoir nécessaire pour représenter le pays dans les différentes occasions. Des festivités internationales sont aussi

organisées à l'Opéra d'Alger, permettant au public de découvrir et assister aux spectacles de grands orchestres du monde dirigés par des maîtres de première. Le concert Algérie-Chine, animé par l'Orchestre philharmonique & l'Orchestre symphonique de l'Opéra n'est qu'un exemple des multiples occasions d'échanges artistiques entre des musiciens algériens et étrangers. On peut citer, dans ce sens aussi, le Festival culturel international de musique symphonique et le Festival international de musique andalouse et des musiques

anciennes. L'Opéra d'Alger encourage aussi la créativité des artistes en organisant des événements intéressants comme «L'Orchestre fait son cinéma», animé par l'Orchestre symphonique de l'Opéra, des spectacles nouveaux animés par l'interprète de musique andalouse Lila Borsali comme «De Tlemcen à Grenade», la soirée «Nouba Dziria & la 5<sup>e</sup> symphonie de Beethoven», animée par l'Orchestre symphonique de l'Opéra ainsi que le spectacle «Rythmes et couleurs d'Algérie» qui met en valeur la richesse de

la culture algérienne. Il y a aussi le spectacle «Noun», la danse des éléments ou le voyage des oiseaux qui a connu un grand succès ainsi que «Alf Layla wa layla», une soirée animée par l'Orchestre féminin de l'Opéra et la conteuse Siham Kenouche. L'Opéra d'Alger ouvre son espace aux artistes sans exception mais aussi à ceux qui reviennent après une longue absence comme c'est le cas de l'événement «Baaziz à l'Opéra d'Alger» qui a attiré un grand nombre de public. Des événements célébrés par la société algérienne le sont aussi par l'Opéra d'Alger qui a concocté un programme spécial pour la célébration du nouvel an amazigh, Yennayer. A. S.

## Festival international des monodrames de Carthage

### «Adda zine el hedda» représente l'Algérie

Le spectacle théâtral «Adda zine el hedda» a été sélectionné pour la prochaine édition du Festival international des monodrames de Carthage (Tunisie), a-t-on appris samedi à Oran de l'auteur, Mourad Senouci.

Une représentation de ce one-man-show, interprété par Samir Bouanani, est prévue en avril prochain à l'occasion de la 2<sup>e</sup> édition du Festival international de Carthage, a indiqué à l'APS M. Senouci. Monodrame inspiré du

patrimoine littéraire universel, «Adda zine el hedda» a connu un beau succès auprès du public algérien depuis la générale donnée en mai 2017 au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloula» (TRO). Produite par la compagnie artistique oranaise «Mesrah Ennass», fondée par Senouci et Bouanani, cette œuvre invite à vivre l'aventure du jeune Adda, candidat à l'émigration clandestine qui trouve refuge sur une île suite au naufrage de

son navire. Carthage accueillera ainsi la première représentation à l'étranger de ce spectacle qui semble promis à autant de succès que «Metzeouedj fi otla» (Un mari en vacances), écrit et joué par le même duo Senouci/Bouanani. Depuis sa création en 2006, «Metzeouedj fi otla» a franchi le seuil des 200 représentations en Algérie et à l'étranger, notamment en France, aux Etats-Unis et au Maroc. L. B.

## Office de gestion et d'exploitation des biens culturels

### Fayçal Ouaret nommé directeur

M. Fayçal Ouaret qui occupait auparavant le poste de directeur de l'Agence de réalisation des projets culturels (ARPC), a été

désigné à la tête de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC), en remplacement de Abdelwahab Zekar,

a-t-on appris samedi auprès du ministère de la Culture. Le ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, a également désigné Abdelwahab

Zekar au poste de directeur de l'Ecole nationale de conservation et de restauration des biens culturels, précise-t-on de même source. R. C.

## Meilleure BD au Festival d'Angoulême (France)

### L'Américaine Emil Ferris remporte le Fauve d'Or

L'Américaine Emil Ferris a remporté samedi le Fauve d'Or du meilleur album de BD pour son roman graphique «Moi, ce que j'aime, c'est les monstres». Emil Ferris, 56 ans,

est seulement la sixième femme à remporter le plus convoité des prix de bande dessinée depuis la création du Festival d'Angoulême en 1974. La dernière lauréate en date était

Marjane Satrapi pour «Poulet aux prunes» en 2005. Pavé de 400 pages, à la fois passionnant et surprenant, réalisé avec des stylos bille et des feutres, ce roman graphique, encensé par les cri-

tiques, se lit comme le journal intime d'une fillette fascinée par les créatures monstrueuses. Le roman a été publié par Monsieur Toussaint Louverture, un éditeur novice en BD. R. I.

## Prévu pour le 7 février à Alger

### Le duo de jazz fusion «Voï Voï» s'invite à Alger

Alger accueillera le jeudi 7 février prochain un concert que donnera un duo de jazz fusion appelé «Voï Voï». C'est après l'annonce de leur concert à Annaba le 9 février prochain que Voï Voï confirme une seconde date à Alger le 7 février à partir de 19h30. Pour rappel, Voï

est un groupe français qui se compose de Frédéric Jouhannet au violon et de Sébastien Palis à l'accordéon et au piano. Le groupe signe souvent ses performances à travers beaucoup d'improvisations qui les emmènent dans des sentiers aussi bien jazz que folk. Ils explorent

aussi des pièces beaucoup plus classiques et maîtrisées comme des reprises de Belà Bartok. Le groupe est à découvrir en entrée libre à l'Institut français sous réservation en écrivant à : jazzduovoivoi2019.alger@if-algerie.com Date limite de réservation : 6 février 2019.

## AGEND'ART

### La Coupole (Dely Brahim) 1<sup>er</sup> février :

Le grand artiste d'expression amazighe Lounis Ait Menguellet anime un spectacle musical.

### Complexe Culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa) Jusqu'au 31 janvier à partir de 14h :

Exposition de toiles artistiques autour du patrimoine amazigh avec la participation des artistes Benbouda Sid Ali et Tadjel Abdelghani.

### Maison de la culture de Chlef Mardi 29 janvier à 18h :

Spectacle Novembre... Sidjil El Khouloud, produit par l'Onci.

### Galerie d'arts Le Paon (Centre des arts de Riadh El Feth) Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

### Musée Ahmed-Zabana d'Oran Jusqu'au 31 janvier :

Exposition variée sur la culture amazighe.

### Basilique Notre-Dame-d'Afrique (Bologhine, Alger) Vendredi 1<sup>er</sup> février à 19h30 :

Concert du pianiste Andras Németh qui jouera des œuvres de Bartok, Liszt, Kodaly, organisé en partenariat avec l'ambassade de Hongrie.

### Maison de la culture Ahmed-Aroua (Koléa, Tipasa) Samedi 2 février à partir de 18h30 :

Concert de Manel Gherbi. Institut Culturel italien d'Alger (El-Biar, Alger) Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.



Algerian Olympic and Sports Awards (4<sup>e</sup> édition) **Ryad Mahrez et Lamya Matoub (karaté do) l'emportent**

**LE FOOTBALLEUR** Ryad Mahrez et la karatéka Lamya Matoub sont les lauréats de la 4<sup>e</sup> édition des Algerian Olympic and Sports Awards, une cérémonie organisée par le Comité olympique et sportif algérien (COA) pour récompenser les meilleurs athlètes algériens de l'année et dont la dernière édition s'est déroulée samedi soir à l'hôtel Sheraton d'Alger. Les deux lauréats étaient absents à cette cérémonie, car retenus actuellement par leurs obligations professionnelles : Mahrez étant avec son club anglais de Manchester City alors que Matoub dispute actuellement une compétition internationale à Paris (France). C'est donc le président de la Fédération algérienne de karaté do, Slimane Mesdoui, qui a reçu le trophée au nom de Lamya Matoub, alors que celui de Mahrez a été récupéré par son frère, Wassim, venu le remplacer pendant cette cérémonie, marquée par la présence de plusieurs personnalités sportives et politiques. Outre

Mahrez et Matoub, plusieurs autres sportifs algériens, qui ont brillé de mille feux pendant l'année 2018 ont été primés lors de cette cérémonie, à commencer par les «Espoirs» qui étaient au nombre de cinq, dont deux boxeurs et deux spécialistes en athlétisme. Chez les boxeurs, il s'agit de Mohamed Amine Hacid et Farid Douibi, alors qu'en athlétisme, ce sont Loubna Benhadja et Mohamed Gouamed qui ont été primés, tout comme le lutteur Farid Benferdjallah. Les athlètes de handisport n'ont pas été oubliés, puisque deux d'entre eux ont été primés lors de cette même cérémonie, à savoir : les judokas Sid Ali Lamri et Ishak Ould Kouider. Le COA a récompensé d'autres figures importantes du sport national, dont deux à titre posthume, en l'occurrence Mustapha Mabed (Judo) et Tahar Benferhat (Football), au moment où le handballeur Lounès Amara a été primé pour l'ensemble de sa carrière.

USM Alger **Zemmamouche à Ohod (Arabie saoudite)**

**LE GARDIEN** de but de l'USM Alger, Mohamed Lamine Zemmamouche, a été prêté pour 4 mois au club saoudien d'Ohod, a annoncé samedi la direction usmiste. «Il s'agit d'un prêt payant de 4 mois. Le club saoudien devra payer une indemnité du prêt qui prendra fin dans 4 mois», précise l'USMA sur sa page Facebook.

Zemmamouche (33 ans) ralliera la ville de Médine, où est basé le club, dans les prochains jours pour signer son contrat. Il quitte l'USMA alors que le club est leader de la Ligue 1. Le club d'Ohod occupe, lui, la 16<sup>e</sup> et dernière place du Championnat saoudien de football avec un total de 6 points.

Cross Saïd-Cherdioui de Tizi-Ouzou **Les Ethiopiens et Erythréens haut la main**

**LES ATHLÈTES** éthiopiens et érythréens se sont imposés dans la catégorie seniors (hommes et dames) de la 35<sup>e</sup> édition du cross Saïd-Cherdioui, 8<sup>e</sup> étape du challenge national de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), samedi à Tizi-Ouzou. Tesema Mokenin Ashagre et son compatriote Adane Wuletaw Belete (Ethiopie) ont rafilé les première et deuxième places, talonnés par l'Ougandais Phillip Kopyrko à la troisième place du podium dans la course de 9000 mètres. Chez les dames (sur 4600 mètres), les Erythréennes Hawi Alemu Negeri et Shito Wudessa Osu se sont imposées devant Patricia Chekwemboi (Ouganda), finalement troisième. Dans la catégorie des U20 garçons (6000 mètres), Abderrahim Chebli du Nadi Ouled Fayet (Alger) a terminé en tête, devant respectivement Karim Bouldjadj de la Jeunesse Avenir Tassoult (JAT, Jijel) et de l'autre athlète d'Ouled Fayet, Fouad Baali. Pour les U20 filles qui ont couru sur une distance de 4600 mètres, la première place est revenue à Fatma-Zohra Bouaakba du Chabab Aïn Defla, devançant Bouchra Amiche de

Tipasa et Souhila Azzi du Mouloudia de Béjaïa (MOB). Dans la catégorie des U18 garçons disputée sur un circuit de 4600 mètres, le trophée est revenu à Aïssa Llifef de la JST Jijel, suivi de son coéquipier Adam Bouldjadj et d'Issaâd Aïssam du Nadi Ouled Fayet. La course des filles (3500 mètres) a été dominée par des athlètes locales qui ont rafilé les trois places du podium. Kedri Tinhinane de la Jeunesse d'Azazga est arrivée en tête, suivie d'Ahlem Belhoues de Draâ Ben Khedda et d'Alicia Akkara de la JS Kabylie. Ce 35<sup>e</sup> cross Saïd-Cherdioui, dédié à la mémoire de Bachir Belkacem, ancien membre de la ligue d'athlétisme de Tizi-Ouzou décédé le 4 juillet 2018, a enregistré la présence de 1 354 athlètes dont 12 étrangers. Notons, en outre, que ce cross-country, habituellement organisé dans la commune de Fréha, a été délocalisé cette année vers un autre parcours situé à Oued-Aïssi, à 5 km à la sortie sud de la ville de Tizi-Ouzou.

Ligue 1 Mobilis de football (19<sup>e</sup> journée)

**L'USMA panse ses plaies, le PAC surprend**

■ L'USM Alger a pansé ses plaies en l'emportant au cours de cette 19<sup>e</sup> journée face à la JS Saoura sur le score de (2-0), disputée samedi après-midi à huis clos au stade Omar-Hamadi (Bologhine/Alger).



Les Rouge et Noir se révoltent

Par Mahfoud M.

Les buts de l'USMA ont été inscrits par Chafai (32') et Zouari (42'). Ce résultat permet aux Rouge et Noir (40 points) de consolider leur position en tête de classement, portant ainsi leur avance à quatre longueurs sur leur poursuivant immédiat, la JS Kabylie, tenue vendredi en échec sur son terrain par l'AS Ain M'ilia (1-1), alors que la JSS reste 6<sup>e</sup> avec 24 pts pour 18 matches. L'USM Alger a terminé la rencontre à 10, après l'expulsion de son attaquant congolais Ibara

Prince en 2<sup>e</sup> mi-temps. Les Rouge et Noir se refont donc une santé après la série de mauvais résultats qui avait laissé planer le doute et même créé une mini-crise au club, sachant qu'on parlait avec insistance du probable départ de l'entraîneur français Frogger. Ce succès vient ainsi à point nommé pour arrêter cette hémorragie des points et tenter de recoller les morceaux, surtout qu'il ne reste maintenant que l'objectif du championnat à disputer après que l'USMA ait perdu tous ses autres objectifs.

L'autre match programmé lors de cette journée a vu le Paradou

AC l'emporter à Médéa devant l'OM local (1-0) alors que le match au sommet de la 19<sup>e</sup> journée, qui devait opposer à Sétif, l'ESS au MC Alger, n'a pas eu lieu en raison du terrain rendu impraticable par la neige, comme ce fut le cas du match DRB Tadjenanet-CR Belouizdad, programmé hier vendredi. Les gars du PAC sont donc sur une belle lancée et alignent les performances, sachant que le club est toujours en course dans la compétition populaire après avoir éliminé l'USMH.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (19<sup>e</sup> journée)

**L'ASO peine, le NCM leader surprise**

L'ASO Chlef, accrochée samedi sur sa pelouse par l'Amel Boussaâda (2-2) lors de la 19<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 2 Mobilis, a perdu le fauteuil de leader au profit du nouveau promu le NC Magra qui s'est imposé vendredi devant l'US Biskra (3-1). A la faveur de sa victoire, obtenue grâce aux buts de Ziwach (23'), Hamiti (72') et l'indécontournable Mezouani (90'+3), le NC Magra (35 points) compte un point d'avance sur l'ASO Chlef (34 pts) et quatre points sur le MC Eulma et le WA Tlemcen. Les deux autres matches de la 19<sup>e</sup> journée, disputés ce samedi, ont enregistré les victoires de la JSM Béjaïa devant l'USM Annaba et l'USM El Harrach devant le RC

Relizane sur le même score de 1 à 0. Malgré cette victoire obtenue grâce au but de Mohamed Ezzemani (81'), l'USM El-Harrach reste scotchée à la 13<sup>e</sup> place du classement avec 20 points, alors que le RC Relizane qui rate l'occasion de se rapprocher du podium, occupe la 5<sup>e</sup> place avec 30 points. De son côté, la JSM Béjaïa rejoint son adversaire du jour à la 6<sup>e</sup> place avec 27 points au compteur, à égalité avec l'Amel Boussaâda. Dans le haut du classement, le MC El Eulma enchaîne les contre-performances, en essayant une troisième défaite consécutive face à l'ES Mostaganem (0-2), mais conserve la 3<sup>e</sup> place avec 31 points en compagnie du WAT. Après cette nouvelle défaite, la direction du MC El Eulma a décidé de se séparer de son entraîneur tunisien Wajdi Said et a entamé des pourparlers avec Youcef Bouzidi. De son côté, la JSM Skikda a rebondi après la défaite de la semaine dernière face à RC Relizane (0-1), en décrochant une troisième victoire en quatre matches, face à la coria-

ce équipe du WA Tlemcen (2-0). Avec cette victoire, les Skikdis (25 points) se retrouvent à six points du podium. Dans le duel des mal classés, l'USM Blida et le RC Kouba se sont neutralisés (1-1). Ce nul n'arrange aucune des deux équipes qui restent scotchées dans le bas du tableau, alors que le MC Saïda, vainqueur contre l'ASM Oran (1-0), s'est donné un peu d'air en remontant à la 12<sup>e</sup> place avec 22 points.

Résultats et classement :

JSMS- WAT	2-0
MCS-ASMO	1-0
USMB- R K	1-1
NCM -USB	3-1
ESM - MCEE	2-0
USMH- RCR	1-0
ASO-ABS	2-2
JSMB- USMan	1-0

	Pts	J
1). NCM 35	19	
2). ASOC	34	19
3). MCEE	31	19
--). WAT	31	19
5). RCR	30	19
6). USB	28	19
7). USMA	27	19
--). ESM	27	19
--). JSMB	27	19
10). AB	25	19
--). JSMS	25	19
12). MCS	22	19
13). USMH	20	19
14). ASMO	16	19
--). RCK	16	19
16). USMB	10	19



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi Ouzou

## Deux foyers de peste des petits ruminants confirmés et deux autres suspectés

DEUX foyers de peste des petits ruminants ont été recensés dans la wilaya de Tizi Ouzou, a annoncé hier la direction locale des services agricoles. Les foyers ont été enregistrés dans les localités de Tizi N'Tlata et Soumaa. Les sujets atteints (caprins et ovins) appartiennent respectivement à des éleveurs des villages Ait Abdelmoumène et Ath Zellal. L'apparition de cette maladie a causé la perte de 18 petits ruminants (ovins et

caprins) des 27 touchés. Les services de l'inspection vétérinaire de la wilaya ont également fait part de deux autres foyers suspects au stade d'analyse, l'un à Draa Ben Khedda et le second à Ain El Hammam. Les mêmes services assurent avoir commandé un quota de 180 000 unités pour la vaccination des petits ruminants dont la réception est annoncée par le ministère de tutelle pour cette fin de mois de janvier. **Hamid M.**

Constantine

## Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes

UN DÉTACHEMENT de l'Armée nationale populaire a arrêté, samedi à Constantine, deux éléments de soutien aux groupes terroristes, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP «a

appréhendé, à Maghnia, deux narcotrafiquants et saisi 48 kilogrammes de kif traité, tandis qu'un autre détachement combiné de l'ANP a saisi, à Bechar, 26 kilogrammes de la même substance détenus par quatre narcotrafiquants à bord de deux véhicules touristiques», ajoute le communiqué. **K. L.**

El Tarf

## Un mort et cinq blessés dans un accident de la circulation à Sidi Kaci

UNE PERSONNE a péri et cinq autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation à Sidi Kaci, dans la commune de Ben M'hidi (El Tarf), a-t-on appris hier auprès des services de la Protection civile. L'accident s'est produit en matinée suite au dérapage d'un bus de transport des voyageurs assurant la ligne Oran-El Tarf, à l'entrée de la localité de Sidi Kaci, a précisé la même source, soulignant que la victime, âgée de 22 ans, était décédée sur place. Les personnes blessées, des trentenaires, sont originaires des wilayas de Rézilane, Ain Defla et Oran, a-t-on noté, indiquant qu'elles ont été transférées au service des urgences de

la ville de Ben M'hidi et l'hôpital Ibn Rochd d'Annaba. **Ghani Y.**

Open d'Australie

## Djokovic remporte son 15<sup>e</sup> Grand Chelem à Melbourne

LE NUMÉRO 1 mondial de tennis, Novak Djokovic, a remporté l'Open d'Australie-2019, après sa nette victoire en finale sur l'Espagnol Rafael Nadal (N.2) 6-3, 6-2, 6-3, hier à Melbourne. En surclassant son adversaire en seulement 2h04 minutes, Djokovic s'offre ainsi un septième sacre record à l'Open d'Australie, son quinzième au

Par Slim O.

«Nous avons décidé d'encourager les autorités de régulation des deux pays à inciter les opérateurs de téléphonie mobile à mettre les dispositifs techniques et les négociations commer-

ciales nécessaires pour que leurs échanges soient transparents par rapport aux clients qui voyagent des deux côtés des frontières sans devoir payer plus pour le roaming et d'être obligé d'effectuer un quelconque changement sur leurs appareils téléphoniques», a indiqué le ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houada-Imane Faraoun, lors d'un point de presse avec son homologue tunisien Anouar Maarouf, à l'issue des travaux de la 3<sup>e</sup> session du Comité technique mixte algéro-tunisien pour la coopération dans le domaine de la Poste et des TIC. De son côté, le ministre tunisien a exprimé «la volonté commune des deux pays de supprimer le roaming, c'est-à-dire de créer ce qu'on appelle le One Network Area qui permettra aux citoyens des deux côtés de la frontière de se sentir chez

eux». Les Algériens et Tunisiens détenteurs d'un forfait voix et data «pourront donc utiliser, à l'avenir, leurs téléphones en Algérie et/ou en Tunisie sans payer de frais supplémentaires», a-t-on expliqué auprès de responsables du ministère. Selon eux, tous les appels émis depuis les deux pays «devaient être traités comme des appels nationaux». Le roaming permet à l'abonné d'un réseau téléphonique d'utiliser son téléphone dans un autre pays, grâce à des accords entre les opérateurs. Lorsqu'on passe une frontière, le téléphone se connecte automatiquement au réseau partenaire de l'opérateur téléphonique dont on dépend. Il s'agit d'un service payant, dont les tarifs, jugés souvent excessifs, sont variables d'un opérateur à l'autre. **S. O./APS**

Cérémonie en faveur des handicapés à Béjaïa

## Une opération d'aménagement des accès bientôt lancée

Une grande opération d'aménagement des accès aux personnes aux besoins spécifiques va débuter à compter du 14 mars prochain. Journée nationale des handicapés. «Une opération qui va coûter cher», selon le P/APW de Béjaïa, M'henni Haddadou. Cependant, «elle est nécessaire pour la prise en charge de cette frange», a-t-il fait savoir lors d'une grande cérémonie organisée jeudi dernier par l'APW en l'honneur des personnes aux besoins spécifiques et des associations activant en leur faveur. Il s'agit, selon M. Haddadou, d'«aménager des accès au

niveau de tous les édifices publics, à commencer par la grande salle des délibérations de la wilaya et les autres salles. Elle touchera, entre autres, les agences postales, les banques, les administrations, les centres université». Lors de cette rencontre, le P/APW a exprimé «sa solidarité et son soutien actif aux associations pour leur engagement permanent au profit des personnes aux besoins spécifiques et surtout la qualité des projets qu'elles portent». Il s'agit, a-t-il dit aussi, «de marquer notre solidarité et notre soutien envers cette frange, ceci par une aide matérielle

et œuvrer à l'amélioration de la mobilité et l'accessibilité de nos concitoyens afin de leur garantir une autonomie dans leur vie quotidienne». A ce propos, environ 60 fauteuils roulants électriques et mécaniques ont été distribués aux personnes handicapées avec l'aide d'un bienfaiteur et le concours de l'association Kafil El-Yatime. Un autre matériel a été également distribué à l'occasion. Un milliard de centimes ont été alloués à cet effet, et 70% de la somme ont été financés par le bienfaiteur, nous dit-on. C'est une rencontre de reconnaissance aux personnes aux

besoins spécifiques et surtout aux associations activant en faveur de ces derniers. Notons que la Direction de l'action sociale de la wilaya de Béjaïa avait enregistré, en décembre dernier, quelque 26 065 handicapés, du moins ceux recensés par la DAS, et parmi les personnes inscrites sur le fichier de la DAS, pas moins 14 035 cas de handicap moteur qui perçoivent une allocation forfaitaire de solidarité (AFS) de 3 000 DA/mois. **Hocine Cherfa**

## La jeunesse algérienne



Loumis

Djalou@hotmail.com

Téléphonie mobile

## L'Algérie et la Tunisie vont supprimer les frais du roaming

Les frais d'itinérance ou roaming de l'utilisation du téléphone mobile seront supprimés entre l'Algérie et la Tunisie, ont annoncé, hier à Alger, les ministres du secteur de la Poste et Télécommunications des deux pays.